

REPUBLICQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT
DU JURA

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 11 avril 2024

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérome FASSETNET.

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

5 avril 2024

et qu'elle a été faite le

5 avril 2024

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents : 37**Absents suppléés** : 0**Absents excusés** : 11

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2024_04_060

Objet :

Modification n°3 de la délibération d'Autorisation de Programme / Crédit de Paiement (AP/CP) – Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sur la commune de Pagny

Présents : Brans : M. Michael PERES Courtfontaine : M. Jean-Noël ARNOULD Dammartin Marpain : M. Antony BOURCET Dampierre : Mme Laure VALENTIN, M. Alain GOUNAND, M. Anthony FALCONNET, Mme Nathalie HONORIO Etrepigny : M. Laurent CHENU Evans : M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET Fraisans : M. Sébastien HENGY, M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON La Barre : M. Philippe GIMBERT La Bretenière : Mme Isabelle GUILLOT Louvatange : M. Gérôme FASSETNET Montmirey-la-Ville : M. Eric PERTUS Montmirey-le-Château : M. Martin DAUNE Mutigny : M. Eric DRUOT Offlanges : M. Jean-Claude THABARD Orchamps : M. Olivier DEMANDRE, Mme Michèle BOUCARD , Mme Lucette NAEGELLEN, M. Nicolas JOLY Our : M. Segundo ALFONSO Pagny : M. Michel GANET Plumont : M. Christophe PERRET Ranchot : Mme Séverine MARANO Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA Rouffange : Mme Aurore PLANCON Salans : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT Saligny : M. Gilbert LAVRY Sermange : M. Michel BENESSIANO Thervay : M. Stéphane ECARNOT Vitreux : M. Alain GOMOT

Suppléés :

Absents excusés : Dampierre : Mme Valérie BENDERITTER Fraisans : M. Hubert BACOT, Mme Anne-Marie LONGY Gendrey : M. Gilbert TSCHAIINE Montepain : M. Luc BEJEAN Orchamps : M. Régis CHOPIN Ougney : M. Cédric IVANES Ranchot : M. Gérard ROBERT Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE Serre les Moulières : M. Claude TERON Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS

Secrétaire de séance : M. Alain GOMOT**Procurations de vote** :

Mandants : M. Hubert BACOT (Fraisans), Mme Anne-Marie LONGY (Fraisans), M. Régis CHOPIN (Orchamps), M. Gérard ROBERT (Ranchot), Mme Aurélie CHANCENOTTE (Romain), M. Ludovic DUVERNOIS (Taxenne)

Mandataires : M. Dominique JOLY (Fraisans), M. Sébastien HENGY (Fraisans) M. Gérome FASSETNET (Louvatange), Mme Séverine MARANO (Ranchot), Mme Isabelle GUILLOT (La Bretenière), M. Stéphane ECARNOT (Thervay)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h10 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

**MODIFICATION N° 3 DE LA DELIBERATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME /
CREDIT DE PAIEMENT (AP/CP) : TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU
D'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE DE PAGNEY**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° DCC2021_04_065 du 8 avril 2021 portant ouverture d'une autorisation de programme et crédits de paiement en vue des travaux de réhabilitation de réseau d'assainissement sur la commune de Pagny ;

Vu la délibération n° DCC2022_04_079 du 14 avril 2022 portant modification n° 1 de la délibération n° DCC2021_04_065 du 8 avril 2021 ;

Vu la délibération n° DCC2023_04_058 du 13 avril 2023 portant modification n° 2 de la délibération n° DCC2021_04_065 du 8 avril 2021 ;

Il est proposé de modifier l'AP/CP comme suit :

AP 2021-ass5 /Opération budgétaire n°18					
Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sur la commune de Pagny					
Dépenses HT					
Montant AP HT au 01/01/2023	Montant modificatif	Montant AP HT au 01/01/2024	réalisé HT au 31/12/2023	CP 2024	CP 2025
709 245,58 €	105 266,56 €	814 512,14 €	79 744,14 €	696 174,00 €	38 594,00 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- Acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- Acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ;
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2024 ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- Désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0